



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Présentation de la charte des EAP

Samedi 9 novembre 2024, 9h30-12h30, à la Maison diocésaine d'Angoulême

Le 25 mars 2019, une nouvelle charte des EAP était publiée pour notre diocèse. Cinq ans après, prenons le temps de découvrir ou approfondir ce bel outil pour mieux comprendre les fondements de l'EAP, ses enjeux pastoraux et ecclésiologiques, et bien vivre notre mission.

Avec la **commission diocésaine des EAP**

Contact : Catherine Joslet – 07 65 51 26 43 – commissioneap@dio16.fr